

pour vendre notre gaz à prix réduit aux États-Unis. Comme les gouvernements canadiens l'ont souvent fait, ils ont abandonné tous les moyens de pression dont nous disposons pour la négociation future en matières commerciales et autres. Ils s'émeuvent ensuite parce que les Américains ne cessent de demander que nous réduisions nos prix. Nous réduisons constamment les prix parce que nous n'avons plus de moyens de pression. Nous n'avons pas de garanties. Nous nous sommes défaits de l'arme dont nous aurions pu nous servir pour raffermir notre situation économique. Les libéraux et les conservateurs étaient complies dans toute cette affaire.

Aujourd'hui, le gouvernement conservateur de Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral libéral et la Northeast Coal subventionnent avec l'argent des impôts l'exportation d'une ressource non renouvelable. Comme dans le cas du premier tronçon, nos clients japonais réclament maintenant un prix inférieur, et nous n'avons pas d'autre choix que de céder parce que nous nous sommes départis de tous les moyens de pression que nous avions. Pendant combien de temps devons-nous écouter ces libéraux et conservateurs incompetents? Ils nous laissent sans aucun moyen de défense.

On ne joue pas la partie de poker du commerce international en dévoilant son jeu. Ce n'est pas ainsi que les autres jouent. Le Canada est reconnu pour cette absolue stupidité. Le parti ministériel et l'opposition officielle adoptent la même attitude naïve qu'ils ont manifestée à maintes reprises: ils cèdent sur toute la ligne et ils se demandent ensuite pourquoi les autres abusent. Des personnes avec qui j'ai été associé en affaires ou dans les syndicats qui s'y entendent à négocier pour un camp ou l'autre sont comme moi d'avis que nous ne devons pas reconcer à une position de force pour avoir ensuite le culot de nous plaindre parce que le reste du monde ne nous fait pas de faveurs. Il faut que cesse cette façon absolument stupide de négocier. Mettons-nous à l'œuvre et développons un pays prospère dont nous pouvons être fiers.

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, comme nous venons d'entendre les remarques du secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé du Développement économique (M. Peterson), je m'empresse de participer au débat et de souligner une fois encore que la question en litige ou le problème n'a rien à voir avec le commerce. Le problème avec lequel nous avons été aux prises pendant la présente législature porte sur les comptes à rendre au Parlement. L'attitude que notre parti adopte à l'égard de ce problème le distingue plus que tout autre chose du parti au pouvoir. Je parlerai cet après-midi de la multiplication des sociétés de la Couronne et des comptes qu'elles ne rendent pas au Parlement.

Le vérificateur général faisait remarquer il y a sept ans les lacunes de la plupart des sociétés de la Couronne au chapitre de la gestion et du contrôle financiers et du contrôle fiscal. Il y a quatre ans, le rapport Lambert révélait que les dispositions en vigueur visant à classer les sociétés de Couronne et à les obliger à rendre des comptes étaient devenues désuètes. Il y a à peine un an, le vérificateur général avertissait les Canadiens que la pratique courante de confier aux sociétés de la Couronne une gamme croissante d'initiatives gouvernementales déformait à un tel point le cadre de reddition des comptes que

Expansion des exportations—Loi

le Parlement ne serait peut-être pas en mesure d'exercer sa responsabilité fondamentale qui est de contrôler les recettes et les dépenses de fonds publics.

M. Blais: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous étudions le projet de loi C-110, tendant à modifier la loi sur l'expansion des exportations.

M. Blenkarn: Pourquoi ne lisez-vous pas l'amendement?

M. Blais: Cela fait partie des comptes qui doivent être rendus aux termes de ce projet de loi. Le député peut débattre ce projet de loi parce que la loi prévoit que nous devons nous présenter de temps à autre à la Chambre pour lui demander de la modifier.

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. De toute évidence, le ministre fait un discours.

M. Reid (St. Catharines): Merci, monsieur le Président. Est-ce qu'on rend des comptes au Parlement ou non? Le projet de loi C-110 est devenu le champ de bataille et les amendements que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) traduisent très fidèlement la position de notre parti.

M. Blais: Voilà pourquoi nous sommes ici.

M. Reid (St. Catharines): Je dis au ministre d'en face que la plupart des Canadiens conviennent avec nous que le Parlement doit en définitive contrôler les deniers publics. En toute franchise, les Canadiens sont las des déficits qui s'élèvent à des milliards et fatigués des piètres excuses. Il en ont assez de l'obstructionnisme et des dérobades ministérielles. Les Canadiens ont trop durement trimé pour que leur argent soit gaspillé par les sociétés de la Couronne qui négligent de fournir des explications ou de se présenter devant le Parlement.

• (1630)

Le projet de loi C-110 contient tous les éléments voulus pour permettre à une autre société de la Couronne d'échapper au contrôle du Parlement. Actuellement, la Société pour l'expansion des exportations a un pouvoir d'emprunt de 10 milliards de dollars et un capital autorisé de 1 milliard. Là-dessus, moins de 5 milliards de dollars ont été utilisés pour les emprunts et moins de la moitié du capital autorisé a été émis.

De ce côté de la Chambre, nous nous sommes opposés à ce qu'on double ces montants, et ce, pour d'excellentes raisons. Si la Société a besoin d'un pouvoir d'emprunt supplémentaire ou de plus de capital, elle devrait s'adresser au Parlement, déposer une demande et la justifier. Le ministre d'État chargé du Commerce international (M. Regan) n'est pas d'accord. Selon lui, il est fastidieux et inefficace de venir au Parlement justifier une dépense; puisqu'il y a un ministre responsable, qu'est-ce qui gêne l'opposition? Ce qui nous gêne, c'est l'expérience du passé, ce sont les Postes, Via Rail, de Havilland, Canadair, Eldorado Nucléaire et je pourrais continuer. C'est toujours la même chose. Chaque année, les déficits montent et les questions restent sans réponse. Pendant ce temps, le public continue à payer et à prier. Les motions 3 et 5 ainsi que les motions 6 et 8 visent à faire de la Société pour l'expansion des exportations une société responsable.